



Corporation forestière de l'enclave
d'Estavayer-le-Lac

1.1 Description générale

1.1.1 Propriétés

Le plan de gestion réunit les 20 propriétaires forestiers publics de la Corporation forestière de l'enclave d'Estavayer-le-Lac :

SURFACES FORESTIERES	SURFACE (ha)			
Commune Bussy	2.15			
Commune Châbles	40.36			
Commune Châtillon	13.72			
Commune Cheyres	76.20			
Commune Cugy	136.76			
Commune Estavayer-le-Lac	42.62			
Commune Fétigny	8.21			
Commune Font	29.47			
Commune Les Montets	116.95			
Commune Lully	33.57			
Commune Ménières	11.92			
Commune Morens	0.45			
Commune Murist	19.24			
Commune Nuvilly	12.19			
Commune Sévaz	5.50			
Commune Vernay	9.19			
Confédération DDPS	69.48			
Bourgeoisie Estavayer-le-Lac	80.46			
Etat de Fribourg SFF	154.13			
Paroisse Font – Châbles	4.17			
Total	866.74			

Ressources						
Personnel	Nbre	%	Heures / an	Véhicules	Nbre	Mise en service
Garde forestier		45%	810	Bus Toyota	1	2005
Contremaître	1	100%	1'800	Tracteur Case	1	2001
Forestiers – bûcherons	2	200%	3'600	Remorque 2 essieux	1	2006
Apprentis	2	200%	2'400	Remorque 1 essieu	1	1991
Secrétaire		3%	50	Voiture Berlingot Citroën	1	2010
Total		548%	8'660			



Corporation forestière de l'enclave
d'Estavayer-le-Lac

1.1.2 Conditions naturelles

Les forêts de la Corporation sont situées dans l'enclave d'Estavayer-le-Lac à une altitude qui va de 430 m au niveau du lac de Neuchâtel, dans les Grèves à 750 m au réservoir de Nuvilly.

Topographie

Le terrain est plat, vallonné ou accidenté.

Géologie

La majeure partie du périmètre de la Corporation se trouve sur des basses collines molassiques partiellement recouvertes de moraine. On peut le partager en plusieurs zones :

- Les collines situées aux alentours de Ménières, Cugy et Vesin où le sous-sol molassique est recouvert de dépôts fluvioglaciers par endroits très sableux et pouvant atteindre plusieurs dizaines de mètres ;
- La plaine alluviale des alentours de Fétigny aux sols très influencés par la Broye aujourd'hui canalisée mais qui a laissé de nombreuses traces d'activité fluviale.

Sols

Les sols situés dans la pente en direction du lac de Neuchâtel et le long des ruisseaux sont généralement des sols bruns, calcicoles et bien drainés. Au pied des pentes, ils sont souvent influencés par la nappe phréatique ou par l'arrivée d'eau de pente.

Les sols des forêts du Plateau sont souvent sablonneux, profonds et pauvres en squelette. Ils disposent d'une perméabilité normale et d'une bonne capacité de rétention en eau et en éléments nutritifs. Il s'agit en grande partie de sols bruns.

Stations forestières

Une carte détaillée des stations forestières couvrant la totalité des forêts de la corporation a été réalisée par le Service des forêts et de la faune du canton de Fribourg. D'une façon générale et à part quelques reliques de forêt alluviale le long des rives du lac de Neuchâtel ou le long des ruisseaux, les forêts se trouvent dans le domaine de la hêtraie.



Corporation forestière de l'enclave
d'Estavayer-le-Lac

Les stations forestières les plus importantes sont les suivantes :

- 6 : hêtraie à aspérule avec luzule
- 7aa : hêtraie à aspérule typique, variante appauvrie
- 7a : hêtraie à aspérule typique
- 7f : hêtraie à aspérule avec pulmonaire
- 7g : hêtraie à aspérule avec pulmonaire, variante Epiaire des bois

1.1.3 Histoire

Les forêts d'avant Lothar étaient des forêts fermées et équiennes, avec un gros volume sur pied. L'épicéa couvrait une grande surface, suite à des reboisements pas toujours judicieux.

L'ouragan Lothar de 1999 a renversé plus de 25'000 m³ dans la corporation. Les dégâts secondaires ont provoqué pour plus de 40'000 m³ de casse, sous forme de bois bostrychés et de nouveaux chablis épars.

1.2 Description sylvicole

1.2.1 Fertilité

Une grande partie du périmètre est constituée de stations fertiles, qui, grâce à leur stabilité écologique, offre une marge de manœuvre au sylviculteur. Elles se prêtent particulièrement bien à la sylviculture du hêtre, par rajeunissement naturel, ainsi que du chêne rouvre ou pédonculé. Les feuillus nobles, tels que érable, frêne, merisier, noyer et châtaignier, sont également adaptés à ces stations.

Il est également possible de travailler avec les résineux à conditions de ne pas dépasser les 40% et en évitant les peuplements purs. Ces dernières années les peuplements purs d'épicéas ont été très vulnérables face aux tempêtes et aux attaques de bostryches typographes.

Les stations humides, sur les gleys, se prêtent bien à la sylviculture de feuillus nobles, lesquels demandent des soins légers, mais fréquents.



Corporation forestière de l'enclave
d'Estavayer-le-Lac

1.2.2 Tassement

Pour éviter les tassements de sol, il est primordial de travailler avec les machines (tracteur et porteur) par temps sec ou peu humide. Un réseau de desserte avec des layons de débardage est absolument nécessaire pour éviter ces dégâts. Une grande partie de la desserte fine est déjà en place. Ce réseau est à compléter.

1.2.3 Description sylvicole

Une description sylvicole des forêts de la Corporation est détaillée au chapitre 3 de ce plan de gestion.

1.2.4 Forêt protectrice

La forêt remplit dans tous les cas une fonction de protection générale contre les chutes de pierre et les glissements de terrain. Elle assure également la filtration des eaux. Cette fonction doit être prise en compte dans le cadre de l'exploitation des forêts.

La Corporation forestière comprend plusieurs zones de forêts à fonction protectrice particulière (carte annexe) dont deux font l'objet d'un projet de sylviculture. Il s'agit des secteurs de :

- Forêts de pente au-dessus du village de Cheyres
- Forêts de pente au-dessus du hameau de Franex et de la route allant à Granges-de-Vesin, sur la commune de Murist

Ces deux projets sont subventionnés par le canton de Fribourg et la Confédération afin de traiter les peuplements selon les principes NaiS (principes de gestion durable des forêts de protection). Les projets arrivent à terme en 2011 et 2012. D'autres secteurs de protection pourraient faire l'objet d'étude de projets à l'avenir.

1.2.5 Réserves naturelles

La Grande Cariçaie, située dans les Grèves de l'enclave d'Estavayer-le-Lac, propriété de l'Etat de Fribourg, fait partie des réserves naturelles d'importance nationale.

Une réserve est prévue sur la commune de Cheyres.



Corporation forestière de l'enclave
d'Estavayer-le-Lac

1.3 Entreprise

1.3.1 Personnel

La Corporation forestière offre 5 à 6 places de travail. Elle est composée de la manière suivante, effectif au 1^{er} septembre 2010 :

- L'organigramme ci-après donne un aperçu des différents postes.
 - 1 Contremaître – forestier : Florian Dedelley
 - 2 Forestiers – bûcherons : Cédric Bachmann – Jonathan Bersier
 - 2 apprentis : Gabriel Rochette et Cyril Tornare

Remarques :

L'équipe est motivée et donne satisfaction.

L'engagement d'apprenti a lieu tous les 2 ans. La période de formation est de 3 ans.

1.3.2 Machines

La Corporation forestière est équipée des machines suivantes :

- 1 Bus Toyota 4X4, 6 places
- 1 voiture Citroën Berlingot, 4 places
- 1 tracteur agricole transformé, Case IH 840 85 CH , avec un treuil, une télécommande et un frontal avec pince à billons et pelle.
- 1 remorque de transport à 2 essieux, avec un pont basculant.
- 1 remorque à un essieu.